



Resilier un deuxieme contrat militaire

Par **linsolent**, le **21/02/2008 à 19:48**

Bonjour
Voilà, le sujet est on ne peut plus simple engagé depuis six ans dans l'armée de terre et étant dans mon deuxième contrat avec période probatoire finie et me restant encore 4 ans à faire.
Je voulais savoir vraiment les moyens possibles et utilisables pour casser ce contrat.
Pourtant parti avec de bonnes intentions, motivé et un cursus de carrière intéressant, l'armée est en pleine décadence et ne m'attire vraiment plus.
Je suis obligé de travailler sous anxiolytique, anti-dépresseur et toute une collection de médicaments qui me saccagent, j'aimerais vraiment mettre un terme à tout ça.
J'ai lu les articles notés dans les réponses données sur le forum, mais je n'y comprend rien donc serait-il possible de m'éclairer au plus vite ainsi que les solutions déjà tentées
Je vous remercie par avance